

**FOUR Jean-Marc** 15:12

à moi ▾

Chère madame

Je fais suite à nos échanges, comme convenu, pour vous dire que nous prenons ce sujet très au sérieux.

Et je souscris pleinement à votre observation sur le fait qu'il est inconcevable déontologiquement de donner une tribune à une personne condamnée pour négationnisme.

Il s'agit donc clairement d'une erreur de la part de RFI.

A toutes fins utiles, comme vous l'avez peut-être constaté, la chronique en question a été supprimée de nos environnements numériques à titre conservatoire.

En outre, la personne qui produit ce rendez-vous d'antenne a été convoquée pour un rappel à l'ordre.

Enfin nous nous attelons à comprendre comment cette production a pu passer les filtres de la rédaction en chef pour arriver jusqu'à l'antenne, ce qui n'aurait pas dû se produire ; il s'agit d'erreurs involontaires, soyez en certaine.

Je reste disponible pour tout échange sur le sujet

Bien cordialement

jmf

← Répondre

→ Transférer

